



*Monsieur le Maire vous informe que les jeudis 09 juillet et 20 août 2026 sont consacrées pour les marchés gourmands.*

*En conséquence la circulation et le stationnement tout autour de la halle seront interdits.*

*Nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour qu'aucun véhicule ne stationne dans ce secteur à compter du jeudi 09 juillet et jeudi 20 août 11h.*

*Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.*

*Le Maire,*

A handwritten signature in black ink, followed by the official seal of the Mayor of Lavit. The seal is circular and blue, featuring a central figure and the text 'MAIRIE DE LAVIT' and 'TARN-ET-GARONNE'.